

**LES CHEMINS DE FER DU JURA AU NOIRMONT : UN VÉRITABLE NŒUD FERROVIAIRE ! MAIS IL Y A UN AUTRE « NŒUD » : INVESTISSEMENTS ET DESSERTE NE FONT PAS BON MENAGE !**

Il convient de rappeler que le Parlement a approuvé le 11 septembre 2013 un crédit cadre de plus de 22 millions de francs induisant une participation cantonale jurassienne de 3,3 millions de francs, crédit cadre portant sur les infrastructures de la gare du Noirmont.

Dans son journal d'information de juin 2013, le conseil communal du Noirmont écrivait: « Pour la suite des opérations, il est prévu de remodeler le quartier de la gare. Celle-ci sera construite environ quatre-vingt mètres plus à l'ouest, le quai de chargement de longs bois sera remplacé par des places de parc, la place de la gare actuelle fera l'objet d'une cure de jouvence qui la rendra attrayante aux yeux de tous. Belle carte de visite à offrir aux nombreux visiteurs et touristes y débarquant ou y transitant. Notre commune ne pourra qu'en tirer profit car il faut bien admettre que le visage offert actuellement n'est pas très folichon ».

Mon ancienne collègue franc-montagnarde Maryvonne Pic-Jeandupeux, lors de la séance du Parlement du 27 novembre 2013, apprenait que le Gouvernement répondait laconiquement « non », sur la base des informations du moment, à l'une des interrogations de sa question écrite dont la teneur était la suivante : « Le Gouvernement est-il prêt à user de son influence pour que ce centre de gestion soit implanté au Noirmont, respectivement pour que le guichet de cette gare reste ouvert ?

Depuis lors, nous avons appris que le nouveau bâtiment commercial qui était financé et prévu à l'ouest du bâtiment actuel de la gare ne verrait pas le jour ! Les Chemins de fer du Jura ont communiqué cette décision le 10 février dernier, avec les précisions suivantes « Depuis plusieurs mois, nous étions à la recherche d'un partenaire pour assurer la desserte des voyageurs dans la nouvelle gare », explique le directeur des CJ, Frédéric Bolliger. « Les différentes organisations que nous avons contactées ne sont pas à la recherche de nouveaux locaux et n'ont pas forcément envie de déménager. Et en ce qui concerne les éventuels partenaires commerciaux, ils ont estimé que le chiffre d'affaires possible était insuffisant. Je pense que si nous n'avons pas trouvé un repreneur, ce n'est pas parce qu'on proposait quelque chose d'inintéressant, puisqu'on était prêt à remettre les locaux pratiquement gratuitement, mais c'est parce qu'il n'y a pas un intérêt suffisant au Noirmont pour ce genre d'activités. Étant donné que les recherches n'ont pas abouti, les commanditaires, à savoir la Confédération et les cantons du Jura, de Berne et de Neuchâtel ont supprimé le financement du projet ».

En apprenant cette mauvaise nouvelle, les autorités communales, qui devaient financer cette réfection à hauteur de la moitié des coûts, soit quelque 700'000 francs, ont été confortés dans leur décision de ne pas investir pour la place de la gare en raison de la suppression de la desserte commerciale. « Nous n'avons pas intérêt à déboursier cette somme importante pour la réfection de cette place pour une gare fantôme », déclarait le maire du Noirmont. Jacques Bassang aurait souhaité que les CJ maintiennent un minimum de présence humaine à la gare. « Les commanditaires des CJ préfèrent que l'argent des contribuables soit utilisé le mieux possible, en achetant par exemple des nouvelles rames ou en améliorant l'offre. Donc on met l'accent là-dessus et non pas sur une présence commerciale. Ceci dit, nous sommes bien conscients que pour les personnes âgées et celles qui prennent rarement le train, le fait qu'une gare ne soit plus occupée commercialement, c'est une perte », explique Frédéric Bolliger.

Les travaux qui ont lieu actuellement à la gare du Noirmont doivent se terminer d'ici cet automne. 20 millions de francs auront été investis pour répondre aux normes de sécurité.

Les considérants historiques indispensables étant rappelés, deux constats et leurs solutions potentielles semblent s'imposer :

- 1) malgré les efforts déployés par la commune du Noirmont pour trouver une solution de desserte commerciale assurée par du personnel, malgré les démarches d'une délégation ad hoc que je conduisais et qui a rencontré le directeur des CJ accompagné du Président du Conseil d'administration il y a une année presque jour pour jour, rien n'a évolué et l'on s'achemine vers une suppression complète et dommageable pour la clientèle de la desserte commerciale de la gare du Noirmont.

Or, il est important de rappeler que cette gare est un noeud ferroviaire où se croisent chaque heure trois trains - plus de 100 trains par jour - qui, à certaines heures, transportent beaucoup de jeunes. Une solution est possible pour la desserte commerciale du Noirmont, mais elle implique une adaptation de la position dans laquelle s'est enfoncée la direction des Chemins de fer du Jura. Il est en effet imaginable de délocaliser, de Tramelan au Noirmont, sans engagement de personnel, tout ou partie du service du marketing dont certains employés pourraient assurer au minimum une desserte commerciale à certaines heures ;

- 2) la réalisation des nouvelles infrastructures de la gare du Noirmont - et c'est un constat flagrant - ne répondent pas de manière adéquate, simple et logique, aux besoins des usagers. En effet, le quai 1 qui dessert les liaisons Glovelier - La Chaux-de-Fonds est accessible difficilement aux passagers, notamment aux personnes à mobilité réduite qui doivent obligatoirement longer la gare et traverser la voie ferroviaire pour remonter ensuite sur le quai 1.

Il serait probablement judicieux de repenser l'accès aux convois en direction de la Chaux-de-Fonds en créant un nouveau quai au nord de la voie 1, avec une modification structurelle du bâtiment actuel de la gare, vu l'abandon du projet de nouveau bâtiment, qui pourrait ainsi continuer à offrir des locaux pour une desserte commerciale assurée par du personnel et pour d'autres usages, ne serait-ce que pour y créer une salle d'attente.


DE SAVOIR S'IL EST PRÊT A

Au vu de cette situation, j'interpelle le Gouvernement afin user de son  
influence pour :

- a) trouver, avec les CJ, par le biais de ses représentants au Conseil d'administration d'une part et en partenariat avec l'Office fédéral des transports, les cantons de Berne et de Neuchâtel par son délégué aux transports d'autre part, une solution acceptable pour assurer une desserte commerciale décentralisée à la gare du Noirmont ;
- b) faire démarrer des études visant à l'amélioration des infrastructures de la gare du Noirmont, principalement en ce qui concerne le bâtiment de la gare actuelle, et à l'aménagement d'un nouveau quai au nord de la voie 1, éventuellement en deux étapes, pour assurer un accès direct et logique aux usagers prenant le train en direction de la Chaux-de-Fonds ou pour ceux qui, venant de Glovelier - Saignelégier, descendent au Noirmont.

Pour le groupe parlementaire socialiste :

Jean Bourquard

  
Delémont, le 25 mars 2015

